

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté du 25 juillet 2024 fixant le nombre d'assesseurs exploitants agricoles par tribunal des activités économiques

NOR : JUSB2419475A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la loi n° 2023-1059 du 20 novembre 2023 d'orientation et de programmation du ministère de la justice, notamment son article 26 ;

Vu le décret n° 2024-674 du 3 juillet 2024 relatif à l'expérimentation du tribunal des activités économiques, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif à l'expérimentation du tribunal des activités économiques,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le nombre d'assesseurs exploitants agricoles par tribunal des activités économiques est fixé selon le tableau suivant :

DÉPARTEMENTS	SIÈGE du tribunal des activités économique	NOMBRE D'ASSESEURS EXPLOITANTS AGRICOLES du tribunal des activités économiques
Cour d'appel d'Aix-en-Provence		
Bouches-du-Rhône	Marseille	6
Cour d'appel d'Angers		
Sarthe	Le Mans	6
Cour d'appel de Limoges		
Haute-Vienne	Limoges	7
Cour d'appel de Lyon		
Rhône	Lyon	6
Cour d'appel de Nancy		
Meurthe-et-Moselle	Nancy	5
Cour d'appel de Nîmes		
Vaucluse	Avignon	6
Cour d'appel de Paris		
Paris	Paris	3
Yonne	Auxerre	4
Cour d'appel de Rennes		
Côtes-d'Armor	Saint-Brieuc	6
Cour d'appel de Rouen		
Seine-Maritime	Le Havre	6

DÉPARTEMENTS	SIÈGE du tribunal des activités économique	NOMBRE D'ASSESEURS EXPLOITANTS AGRICOLES du tribunal des activités économiques
Cour d'appel de Versailles		
Hauts-de-Seine	Nanterre	4
Yvelines	Versailles	4

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 25 juillet 2024.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des services judiciaires,
P. HUBER